

Les ULM exclus !

Il n'est pas courant en général de se réjouir d'être " exclu " ! L'exclusion est souvent synonyme de rejet de marginalisation ou de mépris. Eh bien les pilotes d'ULM Européens et plus encore français, cette fois-ci, doivent se réjouir et applaudir bien fort l'exclusion des ULM du champ d'application des règlements de l'EASA (Agence Européenne de Sécurité Aérienne).

Nos amis de l'aviation légère, qui doivent en dépendre, consacrent aujourd'hui beaucoup d'efforts pour tenter d'en amoindrir les effets (*édito Info-Pilote - Mars 2004*). En ce qui nous concerne nous devons consacrer toute notre énergie pour continuer d'échapper aux tentacules de cette énorme bête, qui n'a pas de visage.

L'Europe communautaire ne peut que nous satisfaire sur les plans intellectuels, politiques et humains. Mais paradoxalement, une fois encore, sur le plan pratique elle fait peur, car complètement sans âme et technocratique dans ses prises de décisions.

Une administration nationale peut être intolérante, dictatoriale ou sans âme également. Mais à son échelle elle ne peut rester longtemps anonyme. C'est pourquoi le dialogue et la concertation sont possibles, les contacts fructueux, et souvent des solutions négociées sont obtenues.

Mais lorsque l'on commence à parler de Bruxelles et de l'Union Européenne, tout le monde se réfugie derrière les monstres dont elle a accouchés et qui sont pour nous : Conseils, commissions, groupes de travail etc... et il est difficile dans cette nébuleuse de savoir qui dit quoi, qui à fait quoi, qui a décidé de ... sans compter les quelques centaines de députés qui vont voter et qu'il faudrait contacter. Un vrai parcours du combattant dont même les plus aguerris ont du mal à comprendre les règles et à suivre le déroulement. Donc, pour nous ULMiste, une seule bouée de sauvetage : rester impérativement en dehors du domaine d'action de l'EASA, organisme communautaire qui vise, et à quel prix, à garantir un niveau uniforme élevé de sécurité de l'Aviation Civile en Europe (navigabilité-licences...), avec malheureusement, à cette échelle le risque d'imposer aux aéronefs légers les mêmes contraintes que les avions commerciaux.

Et dans ce domaine, tout se nivelle par le haut. Notre réglementation ULM française, la plus souple et libérale au monde dans son ensemble, ferait bien entendu les frais d'une telle " uniformisation " réglementaire ULM en Europe.

Voir mise au point en page 2



La salle de réunion de Maisons-Alfort début 2004 avec les trente délégués de l'EMF. Maisons-Alfort est le siège de la FFPLUM et de l'EMF.

L'EMF (Fédération Européenne d'ULM créée en octobre 2003 par la France, l'Allemagne et le Royaume Uni) compte aujourd'hui 16 nations qui représentent plus de 40 000 pilotes. Ce n'est pas un hasard si la présidence actuelle est française ; elle doit être considérée comme un symbole fort de reconnaissance de l'importance de notre fédération, de la justesse de vue de sa politique, de ses résultats en terme de concertations avec la Direction Générale de l'Aviation Civile française. Il ne s'agit donc pas de solliciter aujourd'hui de l'Europe communautaire une Réglementation Européenne de l'ULM, mais pour l'EMF de créer une base acceptable par toutes les organisations représentatives, à proposer à leurs aviations civiles nationales, (plus proches et mieux connues), de façon à obtenir ensuite des reconnaissances réciproques, permettant une circulation plus aisée des ULM d'un pays à un autre. Déjà l'Allemagne vient d'accepter la circulation des ULM étrangers au dessus de son territoire, sans autorisation, en s'inspirant du texte français présenté par J. KONRAD dans le cadre de l'EMF.



A la droite de M. Le Houx, Jo Konrad, Président du DULV et secrétaire général de l'EMF. A la gauche de Dominique Méreuze Keith Negal, trésorier de l'EMF et Président du BMAA.

La fédération anglaise BMAA et la principale fédération allemande DULV



Une telle fédération, qui ne s'inspirait plus de ces principes, figurant dans ses statuts acceptés par les pays qui y ont adhéré, deviendrait tout le contraire de ce que nous avons voulu qu'elle soit à sa création. Il faudrait la quitter alors et se retrancher dans le village gaulois ! Il faut en effet affirmer notre détermination à ne pas lâcher un pouce d'une réglementation qui nous satisfait globalement. Mais ce n'est ni le scénario que nous souhaitons, ni celui envisagé par les nations qui nous ont rejoint. Bien au contraire, et c'est l'espoir qui nous fait agir en commun vers un même but...

Il ne suffit plus aujourd'hui de " monter " à Paris pour discuter de nos dossiers. Il faut " pousser " aussi jusqu'à Bruxelles si l'on veut des résultats sérieux!

Un nouveau mode de pensée et d'action pour les ULMISTES, le lobbying ... il va falloir s'y habituer.

Rendez-vous à notre Assemblée Générale du 27 mars...

il faudra certes faire le bilan, mais aussi parler de l'avenir, car l'année électorale 2005 sera très rapidement là...

et une équipe soudée, motivée, dynamique et compétente ne s'improvise pas !

Très bons vols.


Dominique Méreuze - Président de la FFPLUM

